

PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENTIELLE A L'ÉTRANGER

Algéro-Français PROFAS B⁺ 2019-2020

I. Échéancier M.E.S.R.S :

Mars-Mai 2019

Lundi 18 mars 2019 : Publication de l'appel à candidatures

Jeudi 28 avril 2019 : Clôture de l'appel à candidatures

Du 29 au 30 avril 2019 : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche.

Le 02 mai 2019 : Examen des candidatures et émission des procès-verbaux de présélection par les Conseils Scientifiques des établissements.

Les 05 et 06 mai 2019 : Réception des dossiers de candidature par les conférences régionales.

Du 07 au 09 mai 2019 : Contrôle de conformité par les Conférences régionales

Du 12 au 30 mai 2019 : Contrôle de conformité réglementaire par les services du MESRS au niveau de chaque conférence

Du 12 au 16 mai 2019 : Région Ouest

Du 19 au 23 mai 2019 : Région Est

Du 26 au 30 mai 2019 : Région Centre

Le 03 juin 2019 : Réception par le MESRS des dossiers de candidature, des procès-verbaux de présélection des établissements et de la base de données.

Le 09 juin 2019 : Rendez-vous entre le MESRS et l'Ambassade pour faire un point.

Le 10 juin 2019 :

- Transmission à l'ambassade de la base de données des candidats et des fichiers électroniques des dossiers scientifiques des candidats.
- Réunion entre l'Ambassade et le MESRS pour répartition des dossiers entre les experts.

Juin 2019

Du 11 au 13 juin 2019 : Transmission des dossiers aux experts pour évaluation

Du 23 au 27 juin 2019 : Jury de sélection

Le 30 juin 2019 : Annonce des résultats aux établissements et transmission de la liste des boursiers au Campus-France en Algérie

II. Calendrier CRUEst :

Lundi 18 mars 2019 : Publication de l'appel à candidatures

Jeudi 28 avril 2019 : Clôture de l'appel à candidatures

Du 29 au 30 avril 2019 : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche.

Le 02 mai 2019 : Examen des candidatures et émission des procès-verbaux de présélection par les Conseils Scientifiques des établissements.

Les 05 et 06 mai 2019 : Réception des dossiers de candidature par les conférences régionales.

Du 07 au 09 mai 2019 : Contrôle de conformité par les Conférences régionales

Du 19 au 23 mai 2019 : Contrôle de conformité réglementaire par les services du MESRS au niveau de la CRUEst

Le 03 juin 2019 : Transmission au MESRS des dossiers de candidature, des procès-verbaux de présélection des établissements et de la base de données.

Pour permettre une meilleure prise en charge des dossiers des candidats au programme boursier Algéro-Français Profas B+ 2019-2020 (Doctorants non-salariés), il est demandé de veiller au respect du calendrier suivant :

Établissements	Date	Horaire
U. Constantine 1 + 2 + 3 & U. EAK Constantine	Dimanche 05 mai 2019	De 09h30 à 10h30
U. Khenchela + U. El Tarf + Ecole des mines Annaba		De 10h30 à 11h30
C.U. Mila + C.U.Barika + U. Skikda		De 11h30 à 12h30
U. Batna 1 + U. Batna 2 + U. Annaba		De 12h30 à 13h30
U. Ouargla + U. El Oued + U. Guelma	Lundi 06 mai 2019	De 09h30 à 10h30
U. OEB + U. M'Sila + U. Biskra + ENP Constantine		De 10h30 à 11h30
U. BBA + U. Jijel + U. Tébessa		De 11h30 à 12h30
U. Sétif 1 + U. Sétif 2 + U. Souk Ahras		De 12h30 à 13h30

- Mardi 07 mai 2019 : Journée réservée aux compléments des dossiers déposés le Dimanche 05 mai 2019.

- Mercredi 08 mai 2019 : Journée réservée aux compléments des dossiers déposés le Lundi 06 mai 2019.

- Jeudi 09 mai 2019 : Préparation des dossiers par la CRUEst

N.B :

- Le Bordereau doit contenir la liste nominative des candidats.
- Les dossiers des candidats envoyés à la CRUEst doivent être organisés selon le canevas (3).
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
- Les dossiers doivent être envoyés avec un responsable des RELEX (les dossiers envoyés avec les chauffeurs ne seront pas acceptés).
- Les dossiers hors délai ne seront pas acceptés.
- **On ne traite pas les dossiers avec les candidats.**
- Après étude des dossiers par la commission de la CRUEst, les compléments de dossiers doivent être ramené par un responsable des Relex selon le calendrier ci-dessus.

P.J :

- Canevas (3) : Fiche de contrôle des dossiers des Doctorants non salariés postulants pour le programme boursier PROFAS B+ 2019-2020.